Dijon : Des politiques locaux rejoignent le comité de soutien à Eric Zemmour

23/02/2011 à 0h10

Vendredi, le tribunal correctionnel de Paris condamnait le journaliste et chroniqueur Eric Zemmour à 2 000 euros d'amende avec sursis dans une affaire l'opposant à cinq associations luttant contre le racisme, après «dépassé les limites autorisées du droit à la liberté d'expression» dans plusieurs émissions de télévisions.

Au lendemain de cette condamnation, l'Uni (Union nationale inter-universitaire), soutien infaillible depuis le début de la polémique en mars 2010, estimait "inacceptable" qu'Eric Zemmour ait été condamné. "Eric Zemmour est condamné pour des propos qui sont les mêmes que ceux que l'actuel président de SOS Racisme, Dominique Sopo, partie au procès, et qui a écrit dans un livre publié en octobre 2005 : "L'exemple du traitement de la sur-délinquance des étrangers et des jeunes issus de l'immigration est ici éclairant. Longtemps nié en France, ce phénomène n'en était et n'en demeure pas moins réel. […] Nier une évidence, c'est s'interdire d'en offrir une analyse", rapporte l'Uni qui appelle désormais à une amplification du mouvement contre le "politiquement correct".

De nouvelles actions menées par les 40 comités locaux de soutien à Éric Zemmour, et pour la défense de la liberté d'expression seront lancées dans les prochaines semaines. La semaine dernière la section Dijon-Bourgogne avait distribué près de 10 000 tracts sur le campus et au centre-ville de Dijon et organisé une réunion publique à l'issu de laquelle plusieurs politiques locaux avait affiché leur position et rejoint le comité. Ce serait notamment le cas d'Alain Suguenot, député-maire de Beaune, de Louis de Broissia, ainsi

que de Jean-Charles Ouazana, professeur d’histoire et conseiller municipal d’opposition à Dijon.

Le Bien Public